

Alarme CPA et TCPA sur VHF RT550 , RT550AIS & RT650

Deux type d'alarme sont disponible dans le menu AIS .

(CPA) = Point d'approche le plus près réglables de 1,2 et 3 NM

(TCPA) = Temps du point d'approche la plus près réglables de 5, 8 et 10 minutes

Explication :

L'alarme CPA permet de régler un périmètre de sécurité autour du bateau afin de prévenir d'une éventuelle collision avec un autre navire .

L'alarme TCPA permet de régler un temps avant la collision avec votre navire.

Exemple :

L'image ci-dessous montre la zone de protection imaginaire autour du bateau.
Une alarme CPA (dans ce cas 1NM) et aussi la distance du bateau à moteur qui se déplace rapidement, l'alarme TCPA se déclenchera quand ce bateau passera la barre des 5 minutes de rectification avant collision.

